Fédération Sportive et Culturelle de France

FICHE MISSION

05- SPORTS

1 CONTEXTE / PROJET

Pour la FSCF, les activités sportives concourent à l'épanouissement et au développement de la personne. C'est aussi parce que ses structures affiliées s'engagent dans une démarche d'accessibilité du plus grand nombre qu'elles participent à la cohésion sociale, à la recherche d'intégration de tous. Soucieuse de promouvoir de la façon la plus large possible les activités sportives auprès du plus grand nombre, la Fédération souhaite inciter ses structures affiliées à s'ouvrir et à développer des pratiques adaptées et répondant aux attentes des différents besoins de la population.

Notre angle d'approche : Le volontaire pourra engager un programme de promotion des activités sportives pour tous. Il devra accompagner la structure dans la reconnaissance de ses activités, mais aussi proposer des formes d'activités nouvelles, ou répondant à des besoins spécifiques et facilitant l'accès à la pratique du plus grand nombre (des plus jeunes aux seniors, des familles, des personnes en situation de handicap, isolées ou en situation d'exclusion). Pour exemple, la FSCF a conçu un programme d'éveil en direction des tout-petits (3 à 6 ans). Il s'agit d'aider l'enfant à se développer en lui proposant un large panel d'activités, afin qu'il puisse choisir, éveiller sa curiosité et ainsi éviter toute spécialisation précoce ou pratique intensive.

2 EXEMPLES D'ACTIVITES CONFIEES AUX VOLONTAIRES

- Identifier les actions à mettre en place pour promouvoir les activités de l'association, et auprès d'un public le plus large possible ;
- Envisager des accueils spécifiques ou des activités en lien avec des institutions spécialisées (publics cibles : handicap, personnes âgées, jeunes en situation d'exclusion ou d'échec, …) ;
- Initier des animations sportives dans les écoles du quartier permettant aux jeunes de découvrir différentes activités ;
- Participer à la mise en place de rencontres sportives ouvertes à tous ;
- Accompagner l'association dans la découverte et la mise en place de nouvelles activités, de nouvelles formes de pratique ;
- Initier la mise en place de stages sportifs tout public, sous la responsabilité des professionnels et des bénévoles de l'association ;
- Ouvrir un lieu d'accueil proposant des activités sportives à des populations n'ayant pas nécessairement accès à de telles propositions ;
- Créer une relation avec les publics exclus de toute forme de pratique (espaces urbains ou ruraux) ;

- Aller au-devant de jeunes et de leur famille en les incitant à venir découvrir les installations, en organisant des opérations ponctuelles ludiques pour leur faire découvrir différentes activités, en lien avec les animateurs des différentes disciplines ;
- Amener une population à une pratique sportive régulière, en leur faisant découvrir l'effet bénéfique sur leur santé, tant physique que psychologique ;
- Favoriser la convivialité et des rapports coopératifs.

Fédération Sportive et Culturelle de France

FICHE MISSION

04- CULTURE ET LOISIRS

1 CONTEXTE / PROJET

Pour la FSCF, les activités culturelles concourent à l'épanouissement et au développement de la personne. C'est aussi parce que ces structures affiliées s'engagent dans une démarche d'accessibilité du plus grand nombre, et à la pratique en amateur, qu'elles participent à la cohésion sociale, à la recherche d'intégration de tous.
Soucieuse de promouvoir de la façon la plus large possible les activités culturelles et artistiques auprès du plus grand nombre, la Fédération souhaite inciter toutes ses structures affiliées (sportives d'éducation populaire ou culturelle) à s'ouvrir à la diversité culturelle et à développer des pratiques adaptées et répondant aux attentes des différents besoins de la population.
Notre angle d'approche : Le volontaire pourra engager un programme de démocratisation de la culture auprès des organismes adhérents à la FSCF. Pour cela il s'agira de pouvoir valoriser, soutenir, accompagner toutes les formes de culture pour le plus grand nombre, en particulier pour les publics les plus éloignés, dont l'accès est rendu difficile (catégorie sociale, lieu d'habitation, etc.).

2 EXEMPLES D'ACTIVITES CONFIEES AUX VOLONTAIRES

- Mettre en place des parcours spectateurs ;
- Recenser des fonds documentaires, participer à la création de centres de ressources disponibles pour les licenciés, pratiquants et associations ;
- Initier des animations culturelles dans les écoles du quartier permettant aux jeunes de découvrir différentes activités ;
- Participer à la mise en place de rencontres culturelles ouvertes à tous ;
- Accompagner l'association dans la découverte et la mise en place de nouvelles activités culturelles ou artistiques, de nouvelles formes de pratique ;
- Initier la mise en place de stages culturels et artistiques tout publics, sous la responsabilité des professionnels et des bénévoles de l'association ;
- Ouvrir un lieu d'accueil proposant des activités culturelles, artistiques et de loisir à des populations n'ayant pas nécessairement accès à de telles propositions ;
- Participer à la mise en place et à l'animation d'ateliers culturels et artistiques auprès de jeunes sportifs sur des temps d'entraînements ou de compétitions (ateliers de lecture, d'arts plastiques, de musique, de chant) ;
- Renforcer la dimension solidaire de la culture en favorisant les offres de proximité et en accompagnant la promotion du Pass culture ;

- Accompagner les associations dans la création de sections artistiques (danse, musique, arts plastiques, cirque, …).

Fédération Sportive et Culturelle de France

FICHE MISSION

01- SOLIDARITE_INSERTION

1 CONTEXTE / PROJET

Portées par la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, de nombreuses initiatives se sont développées en matière d'insertion par et dans le sport. C'est dans la continuité de cet élan que cette mission s'inscrit. En effet, dans la perspective des Jeux olympiques d'hiver de 2030, il a été partagé une ambition interministérielle visant à démultiplier les initiatives territoriales permettant d'engager des démarches intégrées d'insertion, combinant accompagnement socioprofessionnel, formation et emploi via le sport, en lien avec la communauté des Clubs Sportifs Engagés et des Entreprises s'engagent. Pour la période 2024-2028, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) se donne pour ambition de devenir un acteur central du lien entre sport, culture, emploi et engagement sociétal. Sa stratégie d'insertion repose sur une articulation claire entre outil fédéral, dynamique associative et partenariats institutionnels.

Notre angle d'approche : Cette mission a pour but de permettre à des associations affiliées à la FSCF d'initier ou de développer avec et par l'intermédiaire d'un jeune volontaire un projet d'insertion sociale et professionnelle par le sport et la culture de publics ciblés par ces politiques publiques (ex : publics vulnérables, publics éloignés de l'emploi, jeunes en difficultés d'insertion professionnelle, …). La FSCF a lancé depuis 2023, un programme d'action autour de l'insertion par et dans le sport. Cette mission s'inscrit dans cette stratégie globale et va permettre de démultiplier les projets territoriaux sur cette thématique.

2 EXEMPLES D'ACTIVITES CONFIEES AUX VOLONTAIRES

Dans le cadre de l'agrément national, les activités confiées au volontaire pourront être de :

- Participer à la mise en œuvre d'actions favorisant l'insertion par le sport de publics situés dans l'environnement de l'association : dispositifs de France Travail (ex : Du stade vers l'emploi, l'art d'accéder à l'emploi, aller vers, stage de remobilisation), journées « job dating », programme stands d'informations sur les métiers et/ou les formations, forum des métiers, etc. ;
- Participer à des rencontres avec des publics cibles (habitants des QPV et/ou ZRR) pour recueillir leurs besoins, leur présenter les dispositifs d'insertion existants et leur faire connaître l'association ;
- Aller à la rencontre d'associations (autres associations, clubs sportifs engagés du territoire ou association d'insertion) ou de structures d'insertion (missions locales), ou d'institutions (France Travail, Cap Emploi, ARS, collectivités…) pour participer à des projets communs au service de l'insertion sociale et professionnelle du public ;

- Participer à la mutualisation des bonnes pratiques d'insertion par et dans le sport et la culture avec les autres volontaires inscrits sur cette thématique.

Fédération Sportive et Culturelle de France

FICHE MISSION

02- SANTE

1 CONTEXTE / PROJET

La FSCF déploie, au-delà de son action engagée sur la santé depuis 2015, un dispositif nommé « fédération promotrice de santé » (FPS). Cela signifie qu'elle s'engage à placer la santé — physique, mentale et sociale — au cœur de toutes ses actions. Concrètement, cela veut dire :

- Façonner des environnements favorables à la santé à tous les niveaux de la fédération (fédération, comités, commissions, associations), pour tous ses membres (dirigeants, salariés, bénévoles, animateurs, pratiquants, juges, etc.), en soignant son organisation et son fonctionnement.
- Intégrer la santé dans toutes les pratiques : activités sportives, culturelles, éducatives et associatives.
- Promouvoir des comportements favorables à la santé : activité physique adaptée, hygiène de vie, prévention des blessures, lutte contre les VHSS, inclusion, insertion, parité, respect de l'environnement, bien-être, etc...
- Former et accompagner les encadrants pour qu'ils adoptent des pratiques responsables et bénéfiques pour les publics.
- Développer des projets et partenariats avec les acteurs de la santé publique et du sport-santé. La FSCF ne se contente plus d'organiser des activités ou actions ponctuelles, elle agit activement pour que celles-ci contribuent à l'amélioration durable de la santé des personnes et des communautés. Elle déploie donc le dispositif FPS grâce à une démarche scientifique et universitaire de qualité, la méthodologie PROSCeSS (Promotion de la Santé dans les Clubs Sportifs).

Notre angle d'approche : Dans le cadre de son projet de service civique, le volontaire pourra aider la structure à aborder des questions et à explorer des pistes de développement en matière d'activités physiques, culturelles, ludiques et cognitives. Le volontaire pourra développer des initiatives préconisant : - la pratique d'activités physiques et culturelles régulières comme vecteurs de bonne santé, - la lutte contre la sédentarité, - les règles de bonne hygiène de vie et de prévention des risques de maladie en lien avec les travaux et préconisations de la commission nationale promotion de la santé de la Fédération, et les référents santé régionaux : relais locaux. Il pourra également utiliser la méthodologie de la démarche scientifique PROSCeSS pour ce faire. Fédération a été créée en 1898. Il n'est pas rare que ses associations affiliées fêtent leur 50, 80, 100 ans ou plus d'existence. Au niveau national, l'enjeu de conservation de la mémoire et du patrimoine est primordial, à tel point qu'il a été décidé de créer en 2008 un groupe de travail « histoire et patrimoine ». Ce groupe, aujourd'hui réunit en commission nationale, entend faire fructifier l'héritage de la fédération. Le travail de valorisation de la mémoire et du patrimoine constitue un acte fort qui permet de rendre compte de la contribution de la FSCF et de ses associations affiliées à la vie sociale et de comprendre plus généralement les processus à l'œuvre dans l'évolution de son environnement.

2 EXEMPLES D'ACTIVITES CONFIEES AUX VOLONTAIRES

- Organiser des événements promouvant la santé sous toutes ses formes dans la structure d'accueil et sur le territoire d'implantation pour une sensibilisation du plus grand nombre ;
- Initier des démarches de sensibilisation dans des écoles, des structures spécialisées, des maisons de quartiers, … adoptant ainsi une approche populationnelle ;
- Participer à la mise en place de programmes de prévention et de lutte contre le dopage ;
- Aider à des conceptions de programmes de santé pour les seniors ou d'autres publics spécifiques sous la tutelle d'éducateurs spécialisés ;
- Aider à l'organisation de journées organisées pour les jeunes scolaires et les jeunes sportifs sur le thème de la santé, journée olympique (prévention, hygiène de vie) ;
- Mener des observations, des enquêtes auprès des différents publics accueillis, des dirigeants, des bénévoles et salariés, et plus généralement auprès de la population, sur la thématique de la santé environnement et de la sécurité des publics (bruit, qualité de l'air, accidents…) ;
- Relayer et accompagner les actions émanant de la commission nationale promotion de la santé au sein de la structure d'accueil ; - Inciter les associations du territoire à s'engager dans le dispositif FPS pour obtenir la reconnaissance « Atoutform'-Promotion santé »
- Accompagner les associations à la mise en place d'initiatives en promotion de la santé ;
- Accompagner les associations à la mise en place de l'accueil en séance de personnes fragilisées dites à besoins spécifiques par un enseignant en Activités Physiques Adaptées ou un éducateur sport-santé ;
- Participer à l'évaluation qualitative et quantitative du dispositif FPS (reconnaissance Atoutform'-Promotion santé) ;
- Promouvoir la santé dans la structure d'accueil en stimulant et animant la communauté des bénévoles et les différents réseaux santé de la structure, notamment via les outils numériques dont la structure dispose.

Fédération Sportive et Culturelle de France

FICHE MISSION

07- MEMOIRE ET CITOYENNETE

1 CONTEXTE / PROJET

La Fédération a été créée en 1898. Il n'est pas rare que ses associations affiliées fêtent leur 50, 80, 100 ans ou plus d'existence. Au niveau national, l'enjeu de conservation de la mémoire et du patrimoine est primordial, à tel point qu'il a été décidé de créer en 2008 un groupe de travail « histoire et patrimoine ». Ce groupe, aujourd'hui réunit en commission nationale, entend faire fructifier l'héritage de la fédération. Le travail de valorisation de la mémoire et du patrimoine constitue un acte fort qui permet de rendre compte de la contribution de la FSCF et de ses associations affiliées à la vie sociale et de comprendre plus généralement les processus à l'œuvre dans l'évolution de son environnement.

Notre angle d'approche : Il s'agira pour le volontaire de révéler et faire connaître l'histoire d'une association, d'entretenir la mémoire de la structure en participant à la collecte et la conservation des archives. Il pourra aussi s'agir d'une mission plus large visant la compréhension du développement de la Fédération sur le territoire national.

2 EXEMPLES D'ACTIVITES CONFIEES AUX VOLONTAIRES

- Participer aux recherches (base de données de l'association, services de presse, photos, articles, bibliothèques, archives départementales, régionales ou nationales) ;
- Identifier, hiérarchiser, classer les archives d'une structure, en assurer leur sauvegarde ;
- Mener des entretiens de membres fondateurs ou d'anciens dirigeants ;
- Participer à l'animation d'une page sur une encyclopédie en ligne (ex. Wikipédia) dédiée ou d'une rubrique spécifique sur le site de la structure (ex. musée en ligne) ;
- Préparer des évènements et des actions pour faire connaître l'histoire de la structure (ex. participer à la préparation de l'anniversaire de la structure, à la réalisation d'articles, d'expositions, de colloques).

Fédération Sportive et Culturelle de France

FICHE MISSION

01- SOLIDARITE_HANDICAP

1 CONTEXTE / PROJET

La Fédération Sportive et Culturelle de France rassemble des associations partageant un projet éducatif commun basé sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, de solidarité et de responsabilité. Reconnue d'utilité publique, la FSCF privilégie une vie associative accessible à toutes et tous. La mission de la fédération est de contribuer à la réalisation de la personne sous toutes ses formes par la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisir.

Notre angle d'approche : L'épanouissement de l'Homme dans toutes ses dimensions est au cœur du projet éducatif de la FSCF. C'est dans un souci permanent de la réalisation de chacun, dans l'espace collectif, que les dirigeants et animateurs feront vivre les valeurs éducatives de la fédération, dans le quotidien des activités. S'engager à déployer un projet favorisant l'insertion sociale de tous et toutes fait partie des valeurs de la FSCF. Pour mener son projet, la FSCF a construit un plan de développement 2024-2028, dans lequel l'intégration des personnes en situation de handicap, l'accès aux pratiques et aux services dans les clubs affiliés sont des sujets centraux.

2 EXEMPLES D'ACTIVITES CONFIEES AUX VOLONTAIRES

Dans le cadre de l'agrément national, les activités confiées au volontaire pourront être :
- Accompagner l'association dans sa démarche d'accueil de personnes en situation de handicap dans sa pratique sportive ou culturelle, facteur de bien-être, lien social et soutien éducatif (autonomie, orientation, hygiène de vie…).
- Etablir des liens avec des structures du champ du handicap pour faciliter l'intégration du public en situation de handicap.
- Participer à l'organisation de temps de sensibilisation à la pratique sportive ou culturelle des personnes en situation de handicap en parallèle d'évènements, sport ou culture, organisés par la structure d'accueil.
- Soutenir et animer la pratique et/ou l'organisation de manifestations sportives et culturelles dans une dimension citoyenne pour favoriser la mixité sociale et le mieux vivre ensemble.
- Sensibiliser le public à la pratique parasportive et culturelle à travers l'animation d'ateliers.
- Participer à l'animation du groupe de travail dans le cadre du projet fédéral national en lien avec les autres volontaires inscrits sur cette thématique.

Fédération Sportive et Culturelle de France

FICHE MISSION

03- EDUCATION POUR TOUS

1 CONTEXTE / PROJET

Soucieuse de travailler pour l'enfance et la jeunesse, la FSCF réalise des actions en faveur de son inclusion, du vivre ensemble et de l'accompagnement vers les responsabilités et l'engagement associatif et citoyen. Les séjours SoLeader régionaux en sont un exemple ; ce sont des séjours organisés pour des jeunes de moins de 25 ans leur permettant de participer activement à la construction d'une société plus responsable et plus solidaire. C'est aussi un axe important pour les associations affiliées à travers l'offre d'activités qu'elles proposent aux collectivités dans le cadre du temps périscolaire.
Ouverte à tous sans distinction et soucieuse d'œuvrer pour le plus grand nombre, la FSCF est un acteur significatif du secteur des loisirs socioéducatifs en France. Son action en direction des accueils collectifs de mineurs (ACM) vise à permettre à chacun un accès à des loisirs et des vacances collectives de qualité là où près de 3 millions d'enfants n'y ont pas droit chaque année. Pour réduire ces inégalités, renforcer l'offre de services et la culture associative, la FSCF propose des formes de loisirs originales et de proximité.
Notre angle d'approche : Le volontaire pourra participer à la mise en place d'un programme d'accompagnement des jeunes vers les responsabilités, via par exemple la déclinaison à l'échelle d'un territoire du séjour SoLeader. Cela s'inscrit dans la volonté d'amener des jeunes aux responsabilités associatives, à un engagement citoyen. L'intérêt de la mission est d'avoir un impact sur les jeunes par les jeunes avec les jeunes. Cette mission relaie également la mise en place, en lien avec les communes, de projets d'éducation populaire en favorisant l'accès aux loisirs pour un public jeune qui ne part pas ou peu en vacances.

2 EXEMPLES D'ACTIVITES CONFIEES AUX VOLONTAIRES

- Participer à la mise en place des séjours SoLeader, en lien éventuellement avec la Fédération ;
- Participer à la structuration d'une offre de l'association pour les temps périscolaires ;
- Venir en appui à la mise en place de séjours de vacances et séjours spécifiques (par exemple le dispositif Espaces Loisirs Itinérants (ELI) ;
- Créer du lien avec les publics exclus de toute forme de pratique (espaces urbains / ruraux) ;
- Participation à la mise en place d'un séjour qui vise l'accompagnement d'adolescents dans leur engament associatif et leur développement personnel (éveil aux responsabilités) ;
- Accompagnement des projets de jeunes à visée de solidarité national ou international (chantier de jeunesse) ;
- Accompagnement de la commission jeunesse dans le développement de leurs projets

Fédération Sportive et Culturelle de France

FICHE MISSION

06- ENVIRONNEMENT

1 CONTEXTE / PROJET

La Fédération a choisi de s'engager dans une démarche la plus conforme possible au principe de développement durable, tout en adoptant les objectifs de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Elle en a fait un axe important de son projet de développement ces dernières années. Ainsi, la Fédération encourage tous ses membres à assumer cette responsabilité collective et à relever des défis d'équité sociale, d'efficacité économique et de préservation de l'environnement. La Fédération souhaite engager des réflexions et des actions pour pérenniser son projet éducatif, social et sociétal, en l'inscrivant dans une dynamique de « durabilité ».

Notre angle d'approche : Il s'agira pour le volontaire de travailler à une meilleure prise en compte du développement durable à travers la dynamique de RSO au sein d'une structure que ce soit en matière de gestion administrative ou d'organisation des pratiques sportives, culturelles, éducatives ; par le biais, par exemple, d'une contribution à la mise en œuvre des actions lancées sur le territoire dans le cadre de la politique initiée par la FSCF, ainsi que l'opération à destination des associations la « Charte de l'Engagement Ecoresponsable », celle dédiée aux comités « charte RSO des comités » et enfin l'accompagnement des organisateurs d'évènements sportifs, culturels ou artistiques plus vertueux.

2 EXEMPLES D'ACTIVITES CONFIEES AUX VOLONTAIRES

- Animer et sensibiliser un territoire à la dynamique de RSO lancée par la fédération ;
- Animer le programme « Charte de l'Engagement Ecoresponsable » sur le territoire auprès des associations affiliées ;
- Sensibiliser les plus jeunes dans les associations ;
- Participer et animer les actions de développement durable réalisées dans les structures ; -
- Observer les pratiques en vigueur au sein de l'association et notamment le comportement des différentes catégories d'acteurs, dirigeants, salariés, adhérents, visiteurs ;
- Elaborer un questionnaire pour savoir si les différents acteurs sont informés de l'existence d'une démarche de développement durable ;
- Elaborer ou créer des outils ou des moyens d'information destinés à faciliter le changement d'habitudes et adaptés aux différents acteurs en promouvant les gestes utiles, les démarches éco participatives ;
- Créer des occasions de « sensibiliser et informer » les différents publics ;
- Eduquer les adhérents de l'association et leurs familles à la consommation responsable, dans le cadre des activités pratiquées dans la structure

- Accompagner les organisateurs de compétitions ou rencontres, locales, départementales, régionales ou nationales, dans leur démarche de développement durable, jusqu'à l'obtention éventuelle d'une valorisation fédérale, la Démarche responsable, ou d'un label tel que celui du CNOSF.

Fédération Sportive et Culturelle de France

FICHE MISSION

01- SOLIDARITE

1 CONTEXTE / PROJET

La fonction sociale et éducative est au cœur du projet de la Fédération depuis plus d'un siècle. Depuis la fin du plein emploi dans notre société, les activités associatives de loisirs (sportifs, culturels, éducatifs) sont constamment sollicitées pour lutter contre toutes les formes de vulnérabilité qui touchent les populations exclues et socialement fragiles et contre la perte de repères qui l'accompagne. Pour exemple, le sport est élevé, en Europe, au rang de réponse et de remède à la fragmentation des communautés nationales sous contrainte de changements majeurs : immigration, déclassification, sédentarité, discrimination sexuelle… En complément, la dimension solidaire des activités proposées dans les associations sportives et culturelles affiliées à la Fédération a pour but d'apporter l'assistance à ceux qui en ont le plus besoin. Notre angle d'approche :

Notre angle d'approche : Dans le cadre de son projet de service civique, le volontaire pourra aider sa structure d'accueil à aborder des questions et explorer des pistes de développement en matière de solidarité et d'accueil des publics les plus éloignés. En illustration, voici quelques exemples de problématiques :
- L'accès des jeunes filles et des femmes aux activités sportives et culturelles
- La lutte contre la violence dans le sport
- L'intégration des populations issues de l'immigration
- Le développement des actions en direction des personnes en situation de handicap
- Le renforcement des liens familiaux et intergénérationnels
- Le développement de projets sportifs ou culturels dans les territoires isolés
- Le renforcement des coopérations entre l'association sportive ou culturelle et les acteurs institutionnels spécialisés dans l'insertion (missions locales, mairies, conseil généraux, associations spécialisées…).

2 EXEMPLES D'ACTIVITES CONFIEES AUX VOLONTAIRES

- Mener un travail d'enquête auprès des publics concernés et des interlocuteurs identifiés, afin de savoir si les objectifs sont réalistes et adaptés ;
- Soutenir l'élaboration et le contenu des programmes d'insertion de sa structure d'accueil ;
- Participer à une évaluation sérieuse des actions mises en œuvre ;
- Mener une observation des locaux et des activités qui doivent être adaptés aux personnes en situation de handicap afin d'encourager la mixité valides/handicapés ;
- Aider à l'organisation de journées de sensibilisation à l'action sociale (journée d'action en faveur de la mixité sociale) ;
- Elaborer des projets innovants en direction des publics identifiés ;

- Renforcer la dimension solidaire du sport et de la culture par la mise en place d'actions répondant à un besoin identifié ;
- Animer des campagnes d'actions solidaires.